



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 MARS 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 mars 2010

ACQUISITION DE DIVERSES PARCELLES DE
TERRAIN SISES ROUTE DE CERVEUX,
CHEMIN DU FIEF MORIN ET CHEMIN DU
MOINDREAU

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
16 mars 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : M. Nicolas MARJAULT

Excusés avant donné pouvoir :

- Josiane METAYER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Aurélien MANSART donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY - Mme Maryvonne ARDOUIN

URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES

ACQUISITION DE DIVERSES PARCELLES DE TERRAIN SISES
ROUTE DE CERVEUX, CHEMIN DU FIEF MORIN ET CHEMIN DU
MOINDREAU

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Il y a plusieurs années, l'élargissement de la route de Cherveux a concerné quelques propriétés et les emprises d'alignement ont été incorporées à la voirie. La parcelle IV n° 33 de 243 m², correspondant à une partie de l'actuel trottoir, est incorporée de fait à la voirie, mais n'a pas été juridiquement transférée à la Ville. Ses propriétaires sont d'accord pour la céder à la collectivité moyennant le prix d'un euro symbolique.

D'autre part, ces mêmes propriétaires sont d'accord pour céder à la Ville deux terrains situés au PLU en zones AUsp, AUsr, AUms, futures zones à urbaniser soumises à des contraintes de protection liées à la source du Vivier.

Ces parcelles cadastrées KI n° 52 et 53 de 66 m² et 7897 m² formant une unité foncière de 7963 m², et CH n° 85 de 1419 m², libres de toute occupation, situées rue du Fief Morin et Chemin du Moindreau, constitueraient des réserves foncières permettant de mieux intervenir ultérieurement sur les choix d'aménagement qui seront arrêtés par la Ville.

Ces parcelles seraient cédées respectivement au prix de 70 000 € et 15 200 €, conformément aux avis de France Domaine.

Les prix d'acquisition seront inscrits au chapitre 21-8241-compte 2111 du budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les acquisitions des parcelles IV n° 33, KI n° 52 et 53 et CH n° 85, aux prix respectifs de 1 € symbolique, 70 000 € et 15 200 € ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte de vente à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville de Niort.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL